

BULLETIN
MUNICIPAL

N° 48
2011

SENTHEIM



Le Mot du Maire



Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

Un nouveau bulletin municipal, fruit du travail de quelques rédacteurs, de quelques correcteurs, d'un imprimeur et d'un coordinateur, vient de vous être

distribué par quelques personnes qui, tous les mois de l'année, déposent dans votre boîte aux lettres le « **Senthheim Infos** » qu'un autre groupe a mis en page, corrigé, photocopié, plié et encarté.

Pour ce simple objectif de communication et d'information, il y a, chaque fois, une petite chaîne qui se met en place. C'est d'un travail d'équipe dont il s'agit. Une personne, seule, n'est rien. Mais, si elle arrive à mettre son énergie, ses capacités en œuvre avec d'autres, alors s'ouvrent des chemins qui amènent à de nouvelles possibilités.

Il en est ainsi de la bonne marche de votre commune. Ce sont différentes équipes, qui chacune ayant en charge un domaine précis, assurent le fonctionnement de cette entreprise qui veille sur le territoire communal et ses habitants pour en garantir le bien-être.

L'équipe administrative assure le fonctionnement de la commune dans différents domaines. La commune étant associée au fonctionnement de l'ETAT, le service administratif s'occupe, ainsi, de l'organisation des élections, de la gestion des actes de l'état civil (mariage, naissance, décès, les documents d'identité), du recensement, du service national.

Il traite de nombreux dossiers relatifs à l'urbanisme.

Il reçoit les citoyens pour tous les actes relatifs à la vie quotidienne.

Enfin, il traite toutes les opérations relatives à la comptabilité, aux différents budgets de la commune en relation avec le Trésor Public et gère le personnel communal.

L'équipe technique assure l'entretien des bâtiments communaux, des espaces

verts, des infrastructures sportives, de la voirie, des chemins ruraux, aide à la préparation de manifestations organisées par la commune ou par des associations et bien d'autres tâches encore...

Et puis, il y a **l'équipe des élus**, les Conseillers Municipaux qui participent au sein de différentes commissions, de comités consultatifs à la réflexion sur les projets à mener et qui représentent la commune dans différentes instances.

Et enfin, **l'équipe de la Municipalité**, formée par le Maire et ses adjoints qui pilotent l'ensemble des interventions de la commune suite au mandat qui leur a été confié par les conseillers municipaux. Je voudrais vous dire l'importance de cette équipe restreinte qui se retrouve tous les jours en mairie.

Elle met en œuvre les décisions du Conseil Municipal, elle est attentive à tout le patrimoine communal. Elle s'engage quotidiennement pour répondre à tous les problèmes, pour préparer et suivre les dossiers.

J'ai l'avantage de pouvoir vous dire que les adjoints qui partagent avec moi la responsabilité de la commune font preuve d'une grande passion pour la commune, d'un grand sens de l'engagement, de compétence et d'une grande disponibilité. Grâce à cette excellente équipe, nous avons pu mener à bien de nombreux projets, de nombreuses actions au cours de cette année 2011.

J'adresse, à toutes ces équipes qui interviennent dans la vie de notre cité, les meilleurs remerciements pour le travail accompli, le service rendu, tout au long de l'année. Elles participent, ainsi, au développement de notre commune et à sa prospérité.

Elles se joignent à moi, à l'aube de cette année nouvelle, pour vous adresser, à vous-même et à tous ceux qui vous sont chers, leurs vœux les plus sincères : une année de bonne santé, active et positive.

Bernard Hirth

“ Les hommes se plaisent à penser qu'ils peuvent se débrouiller seuls, mais l'homme, le vrai, sait que rien ne vaut le soutien et l'encouragement d'une bonne équipe. ”

(Tim Allen)

N° 48 2011

SOMMAIRE

P. 3

Le mot du Maire

P. 4 et 5

Le Conseil Municipal en bref

P. 6 et 7

Actions engagées en 2011 par la municipalité

P. 8 et 9

In memoriam :
Frère Pancrace Gartiser

P. 10

Les 40 ans du Train
Thur Doller Alsace

P. 11

Les Roses d'Automne

P. 12

La MARPA de la Doller

P. 13

Quelques nouvelles du conseil de Fabrique...

P. 14

Les Sapeurs-Pompiers de Senthheim

P. 15

L'Association
"Lire et faire lire"

P. 16

Association des Parents d'Elèves de Senthheim

P. 17

Caritas Alsace

P. 18

A Capella

P. 19

La Maison de la Géologie

P. 20

Doller Country Band

P. 21 et 22

Club Vosgien de Masevaux

P. 23

Année internationale des forêts 2011

P. 24

Merci la forêt !

P. 25 et 26

Etat civil

P. 27

Infos pratiques

Dépôt légal : 4^e trimestre 2011
Directeur de la publication : Mairie de Senthheim
Tirage : 700 ex.
Photo Eric Bianchi - Masevaux

conception & impression
publi-h Uffholtz - CERNAY





Le Conseil Municipal en bref

CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2011

Vote du budget primitif 2011 Budget Annexe « Forêt »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté ce budget annexe « Forêt » dont les sections fonctionnement et investissement s'équilibrent respectivement à 65 297 € et 28 847 € soit un total de 94 144 €.

Vote du budget primitif 2010 Budget Annexe « Lotissement Stribich »

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a voté ce budget annexe « Lotissement Stribich » dont les sections fonctionnement et investissement s'équilibrent respectivement à 3 246 000 € et 2 063 486 € soit un total de 5 309 486 €.

Personnel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de créer un poste d'adjoint administratif afin de pérenniser l'emploi de Mme Patricia DE FARIA.

Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges (PNRBV)

Le Conseil Municipal, par 12 voix pour, 1 contre et 2 abstentions, a approuvé la charte révisée du PNRBV et la modification des statuts du syndicat mixte.

Chemin de croix du Rollenberg

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de soumettre, à la Dotation d'Équipement des territoires ruraux (DETR), l'aménagement du chemin de croix du Rollenberg.

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2011

Vote des taux d'imposition 2011.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, n'applique pas d'augmentation aux taux d'imposition pour l'année 2011.

Suite à la réforme de la fiscalité locale, ceux-ci se décomposent comme suit,

• Taxe d'habitation	9,82 %
• Taxe foncière (bâti)	9,46 %
• Taxe foncière (non bâti)	56,08 %
• Contribution foncière des entreprises	16,20 %

Vote du budget primitif 2011

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour et 4 abstentions, a voté le budget principal 2011 dont les sections fonctionnement et investissement s'équilibrent respectivement à 934 606,33 € et 2 377 085,30 € soit un total de 3 311 691,63 €.

Alignement de la rue de la Roseraie

Le Conseil Municipal adopte ce plan d'alignement par 13 voix pour et une abstention.

Cession du lot de chasse n°2

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise la cession du bail du lot de chasse n°2 à M. Christian BISCHOFF ainsi que la nomination de M. Richard FLUHR en tant que garde-chasse.

Motion en faveur du maintien de la troisième classe de l'école maternelle de Sentheim

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte une motion en faveur du maintien de la troisième classe de l'école maternelle de Sentheim.

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MAI 2011

Avenants aux lots du marché des ateliers municipaux

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, le Maire à signer les différents avenants aux lots du marché des ateliers municipaux. Cette décision porte la dépense à 465 761,14 € HT soit inférieur au montant initialement prévu (474 743,09 €).

Vente locaux 1 rue du Pont

Le Conseil Municipal, par 8 voix pour et 6 contre, décide de vendre les locaux des lots 2 et 3 du bâtiment des ateliers municipaux, permettant ainsi l'installation des entreprises EHRET et AFFULOC.

CONSEIL MUNICIPAL DU 5 JUILLET 2011

Emprunt

Le Conseil Municipal, à l'unanimité moins une abstention, décide de réaliser un emprunt de 350 000 € afin de régler les factures afférentes aux chantiers en cours.

Emploi

Le Conseil Municipal, par 7 voix pour, 5 contre et 3 abstentions, approuve la création d'un poste d'adjoint technique supplémentaire au sein des services techniques de la commune.

Chasse

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 2 contre, autorise l'Association de chasse de Bourbach-le-Bas à considérer les deux lots de chasse contigus (Bourbach-le-Bas et lot n°1 de Sentheim) comme lot unique pour le calcul du nombre des associés.



Le Conseil Municipal en bref

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 SEPTEMBRE 2011

Rue des Vignes

Suite à des sollicitations de riverains, Le Conseil Municipal, par 7 voix pour, 4 contre et 4 abstentions, a fixé le prix de vente des terrains à 5 250 € l'are.

Rue de la Roseraie

Le Conseil Municipal, par 9 voix pour, 2 contre et 4 abstentions, a également fixé à 5 250 € l'are le rachat des terrains suite au plan d'alignement de la rue de la Roseraie.

Plan de circulation

À l'unanimité, Le Conseil Municipal a décidé de modifier le plan de circulation dans la partie sud du village de la façon suivante.

Rue de Soppe-le-Haut : priorité à droite à tous les carrefours de l'entrée du village, côté Soppe-le-Haut, jusqu'à la Grand'rue.

Rue de Mortzwiller : priorité à droite à tous les carrefours, sauf :

- au croisement avec la rue de la Forêt maintien du stop pour la rue de la Forêt.
- au croisement avec la rue du Chêne mise en place d'un stop, dans les deux sens de circulation, sur la rue de Mortzwiller.

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 NOVEMBRE 2011

Taxe d'aménagement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de fixer à 2% le taux de la nouvelle taxe d'aménagement qui remplacera au courant de l'année 2012 la taxe locale d'équipement.

Enfouissement de la ligne haute tension rues des Vignes, des Artisans

Le Conseil Municipal, par 10 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, décide de l'enfouissement de la ligne de haute tension rue des Vignes, rue des Artisans et Grand'rue en 2012.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 DECEMBRE 2011

Baux à construction

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a accordé des baux à construction de 15 ans aux deux entreprises sises à côté des ateliers municipaux.

Dénominations de voies publiques

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a décidé de nommer les voies et places suivantes :

- chemin de l'Abbé Riotte : le chemin menant de la Rue de Soppe-le-Haut à Créaliance,
- chemin Saint Wendelin : le chemin menant de Créaliance à la place de l'Église,
- square des Malgré-Nous : l'endroit où sont situées la fontaine et la statue de la Vierge (place de l'Église),
- place du 1^{er} Régiment de Bourgogne : la place de l'École.





Actions engagées en 2011 par la municipalité

2010 : UNE ANNÉE TRÈS CHARGÉE !

Lotissement STRIBICH

Les travaux sont terminés. Les 5 premières maisons sont sorties de terre et couvertes. Bienvenue aux jeunes couples qui vont s'y installer : ils représentent l'avenir de notre cité ! 5 parcelles font l'objet d'une procédure de vente et 10 parcelles restent disponibles. Si la crise financière et économique a bloqué plusieurs dossiers, les efforts déployés par l'Europe pour sortir de la crise finiront par relancer les marchés. Il nous faudra être patient, mais, à terme nos parcelles trouveront acquéreurs et notre commune poursuivra son développement.

Coût des travaux de viabilisation : 714 257,58 €
 Vente des premières parcelles : 530 221,02 €

Pendant que les entreprises étaient sur place et au prix du marché, nous avons fait réaliser des travaux dans le quartier.



Rue de Mortzwiller et chemin du Kurzkehr

- Enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, câble).
- Eclairage public et reprise de la voirie du chemin du Kurzkehr.
- Coût de l'opération : 5 692,48 € + 1 650,53 €, soit 7 343,01 €.

Cimetière

- Engazonnement par ICARE de l'agrandissement du cimetière.

- Une étude d'aménagement globale et de réhabilitation va être menée en 2012. Mme Naegelen, Adjointe, procède aux premières démarches.

Aménagement de l'aire de jeux

- Les travaux préparatoires (murets + fondations) ont été réalisés pour un montant de 8 514,32 €.

Eco Point

- La commune a fait réaliser des travaux préparatoires (murets) pour un montant de 5 721,66 €
- La CCVDS a financé le réaménagement pour un montant de 10 866,85 €.

Il nous reste à espérer que les utilisateurs respecteront la propreté des lieux.

Par avance, merci.

Ateliers municipaux

Malgré de multiples réunions de chantier, de nombreux coups de téléphone, les travaux ne sont toujours pas terminés : la peinture des sols en particulier qui empêche l'installation des mobiliers.

Tout devrait rentrer dans l'ordre très prochainement. Le personnel des services techniques devrait déménager au cours de cet hiver.

- Coût de l'opération : 368 979,07 € à ce jour.

Travaux de voirie : rue Neuve - rue des Vergers Grand'rue - rue de la Gare allée des Ecureuils

L'ensemble des travaux est terminé à ce jour. A noter les bonnes relations de travail et l'efficacité de nos relations tant avec le Cabinet A.G.E. – représenté par notre concitoyen Cyril JENN – maître d'oeuvre qu'avec les entreprises Pontiggia – ETPE et Technicom.

Un seul bémol pour les relations avec Cotel réseaux travaillant pour France Télécom.

- Coût de l'opération : 626 364,10 € dont il faudra soustraire les subventions.

Vous serez informés du coût final de ces chantiers dans un prochain « *Sentheim Infos* ».

Une chose est sûre : malgré la durée des travaux, les riverains sont satisfaits des réalisations. La rue Neuve mérite à nouveau son nom.



Actions engagées en 2011 par la municipalité



Au cours de ce chantier, nous nous sommes aperçus par exemple que certains passages piétons n'étaient pas aux normes actuelles. Nous avons donc décidé de les mettre à niveau ce qui, bien sûr, a généré des dépenses supplémentaires : 6 219 €.

Nous avons aussi profité de la présence de l'entreprise PONTIGGIA pour procéder à la réfection de plusieurs parties de trottoir fortement abîmées :

- 53 Grand' rue pour 873,68 €
- 56 Grand' rue pour 2 988,80 €
- 62 Grand' rue pour 1 209,16 €
- Rue des Vignes pour 2 193,46 €
- Rue du Hêtre pour 5 181,07 €

Entrée Ouest

Suite à l'étude de sécurité routière de la Route Départementale 466 et avec l'aide la Direction Départementale des territoires pour la préparation du dossier d'appel d'offres, c'est le cabinet I.V.R. qui a été retenu pour mener ces travaux pour un montant de 21 500 €.

Suite des opérations :

- préparation du plan d'aménagement, chiffrage des travaux par le cabinet IVR,
- préparation du dossier pour le subventionnement par le Conseil Général et pour le subventionnement sur les fonds parlementaires.

Compte tenu des délais d'instruction et d'appel d'offres, les travaux débiteront au printemps 2014.

Ligne Haute Tension

Cette ligne traverse notre commune de part en part. Sites les plus concernés : Etang Marcel, rue des Vignes, Dangel Automobiles, rue des Artisans et l'alimentation du transformateur de la rue Sainte Anne.

Le dossier a été soumis au Syndicat d'Electricité du Haut Rhin qui lors de sa séance du 13/12/2011 a décidé de subventionner ces travaux à hauteur de 60%.

- Coût de l'opération : 256 000 €
- Subvention : 148 099 €

A noter que la commune percevra une seconde subvention « R2 » dans 2 ans. Le montant de celle-ci n'est pas encore connu. Grâce à notre adjoint Roland MESSERLIN, siégeant au Conseil d'Administration du Syndicat d'Electricité, nous en serons informés dans les meilleurs délais.

Forêts

Bon an, mal an, les diverses coupes compensent difficilement les dépenses d'entretien courant.

Cette année, nous avons pu profiter des travaux de voirie pour améliorer la piste qui mène aux forêts sur la parcelle « Auf dem Berg » par le chemin du Rollenberg. Les matériaux étant fournis, c'est l'entreprise Cyril JENN qui exploitait une coupe sur ce site qui a assuré la mise en place à titre gracieux ! Un grand merci à Cyril JENN !

Autres travaux

- Reprise d'un fossé après la rue des Charbonniers par l'entreprise SCHMITT Marc : 1 029,75 €.
- Aménagement d'un chemin d'accès au Parc Saint Jean et aux Daims (terrains communaux) à l'arrière d'ICARE. Les travaux ont été exécutés par l'entreprise Jean-Jacques BISCHOFF pour un montant de 8874,56 € TTC. A noter que l'entreprise a, en même temps, déplacé et égalisé plusieurs milliers de m³ de terre sur les terrains entre le canal et la Doller. Les ouvriers communaux ont engazonné toutes ces parcelles.

Un grand projet : le réaménagement du parc Saint Jean. Il faudra du temps, de la bonne volonté et beaucoup de travail. En mars 2012 aura lieu la plantation de 110 arbres par les élèves de l'Ecole Elémentaire ! Nous vous en reparlerons dans « *Sentheim Infos* ». Sachez que quelques bénévoles, Icare et la commune vont profiter de l'hiver pour préparer le terrain !

Roland MESSERLIN



In memoriam : Frère Pancrace Gartiser

L'an neuf 2011 avait 3 jours lorsqu'en ce début de mois de janvier s'est éteint à Marseille le frère Pancrace. Né Pierre GARTISER, le 28 décembre 1918 à Artzwiller en terre Lorraine, il part très jeune à treize ans pour Lyon. Il fait profession le 9 mai 1937. Après son service militaire, il est démobilisé suite à la capitulation de la France.

En février 1941, il retourne à Lyon pour entreprendre une formation professionnelle d'infirmier et de laborantin et ce pendant deux ans.

Son passé de patriote lui vaut l'attribution de la légion d'honneur.



Le frère Pancrace lutta contre l'occupant dans le réseau Ange BUCKMASTER. A la suite de l'évasion d'un parachutiste anglais de l'hôpital Croix Rousse de Lyon, évasion à laquelle il prit une part active, il fut arrêté par la Gestapo le 23 février 1943. Emprisonné et mis au secret au Fort Montluc pendant un mois, il supporte avec courage les interrogatoires avec tortures

infligées par la Gestapo. Transféré à Fresnes pour jugement, il est déporté au camp de Sachsenhausen, près de Berlin, le 27 avril 1943.

Rescapé des camps de la mort, il reviendra à Lyon en août 1945.

Le frère Pancrace, sous-lieutenant des forces combattantes, est nommé au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur, au titre de déporté de la résistance; nomination avec attribution de la Croix de Guerre avec palme le 5 décembre 1957. Ultérieurement, le 22 juin 1960, il sera élevé au grade d'Officier de la Légion d'Honneur.

De Juin 1945 à 1950 : Suite aux différentes mutations, il se retrouvera à l'institut médico-professionnel de Lavilletterte dans l'Oise, dans les hôpitaux psychiatriques de Lyon et de La Cellette en Corrèze.



Ci-dessus : une classe du Juvénat en 1953 – debout de gauche à droite les professeurs Alfred KLINGLER et Nicolas JUNG ainsi que le frère Pancrace.

De 1950 à 1968, il développa la maison de Sentheim.

Il exerça la fonction de directeur du Juvénat de 1950 à 1965.

Il accompagna les jeunes garçons dans leur scolarité. Grand amateur du jeu d'échecs, il initia tous les amateurs à ce noble jeu. Passionné de nature, il entraîna les jeunes à la reconnaissance des champignons, à la collecte des châtaignes sur les hauteurs de Rammersmatt et aux jeux de piste au Heidenfeld près de Bourbach-le-bas.

Les juvénistes se trouvant à l'étroit, il engagea l'extension du Juvénat avec l'adjonction d'un réfectoire, d'une salle de classe et d'un dortoir, au nord du bâtiment.

Ci-dessous : un évènement important pour la communauté : la fête de la Saint Jean de Dieu célébrée le 8 mars. Frère Pancrace s'adressant aux convives. A droite, les regrettés Docteur Jean LIEB et frère Narcisse. (Photo collection Jacques SCHWARTZ)





In memoriam : Frère Pancrace Gartiser

De 1965 à 1968, il acceptera la direction de la maison de Senthheim

Estimant que le sport était une condition nécessaire à l'épanouissement de l'homme, il fit réaliser un plateau sportif au pied du Rollenberg.

La trentaine d'élèves du Juvénat sous la direction du frère Gérard pouvait ainsi s'adonner aux sports tant individuels que collectifs.

De 1968 à 1992, il exerça d'importantes responsabilités à Paris.

De 1968 à 1971, il assurera la direction de la maison de la rue Lecourbe pour jeunes garçons infirmes.

De 1971 à 1980, il fut Supérieur Provincial à la rue Oudinot où il est appelé à la direction de la province de France.

Sa fidélité en amitié ne s'est jamais démentie, même lorsqu'il exerçait d'importantes fonctions à Paris et tout au long de sa vie, il est resté très attaché à la maison de Senthheim où il avait su tisser des relations indéfectibles.

En 2005, Il rejoint la maison de retraite à Marseille.

Avançant en âge, le temps était venu, pour lui, de bénéficier de cette assistance que lui-même avait prodiguée aux autres. Dans la maison de retraite de Marseille, il s'endormit, dans l'éternité de Dieu, assuré d'avoir été fidèle à tout et à tous jusqu'au bout. L'eucharistie fut présidée par le père Didier responsable du sanctuaire marial de Marienthal en Alsace

Toute sa vie fut consacrée au développement des œuvres de charité. Il avait ses jardins secrets. La nature sous toutes ses formes l'enchantait littéralement et c'est aux juvénistes qu'il inculquait ces valeurs de respect et d'admiration à l'égard des mystères de la création.

Ainsi, s'achève une vie bien remplie au service des plus pauvres et des plus démunis.

Nos remerciements iront également au **Frère Alain-Samuel JEANCLER** Supérieur Provincial de l'ordre de Saint Jean de Dieu qui, lors des obsèques du frère Pancrace, a retracé l'histoire et le caractère exceptionnel et exemplaire de sa vie. Cette évocation a servi de fil conducteur à cet article.

Guy JORDY



De 1980 à 1992, il reprend la direction de la maison de la rue Lecourbe.

De 1992 à 2005, Il se retire à Bruyères-le-Châtel qui fut pour lui, un retour à la nature qu'il chérissait tant.

Ci-dessus : vers 1980 - Cérémonie de remise des médailles du travail à un personnel dévoué.

De gauche à droite : Monsieur SCHUFFENECKER André (maire), Frère Laurian Marie Auguste (supérieur), Madame KLINGLER Maria, Messieurs MONETTI Marcel et COMMANDOUX Jean, Père Pancrace alors Supérieur Provincial.

(Photo collection Maria KLINGLER)



Les 40 ans du Train Thur Doller Alsace



La saison 2011 du Train Thur Doller Alsace a été marquée par un événement d'importance.

En effet, l'association a fêté samedi 3 et dimanche 4 septembre un double anniversaire : les 40 ans de l'association et le centenaire de la locomotive à vapeur 020+020T Mallet.

L'organisation de cette fête a nécessité plusieurs mois de travail, mais tout était prévu pour que les visiteurs ne s'ennuient pas.

Parade de tout le matériel, 4 locomotives à vapeur en chauffe, double, triple et quadruple traction vapeur, 44 circulations de trains marchandises



Et, à fête exceptionnelle, organisation exceptionnelle. Le Train Thur Doller Alsace avait invité le Chemin de fer du Rhin (CFTR) et le Chemin de fer touristique Pontarlier – Vallorbe (Conifer) à participer aux festivités.

C'est ainsi qu'en plus des locomotives 030T Couillet et 020+020T Mallet du TTDA, les voyageurs ont pu admirer les locomotives 020T Fives-Lille du CFTR et 030T Tigerli du Conifer, formant ainsi un quatuor de vapeur.



et/ou voyageurs sur le week-end (soit 73 mouvements avec les manœuvres), vin d'honneur, discours d'anniversaire, musique et rétrospective en images des 40 années écoulées.

Le week-end s'est terminé en beauté par un concert de sifflets, chaque locomotive laissant exprimer sa joie et nul doute qu'avec un tel dynamisme, le TTDA a encore de belles années devant lui.



Photos : Vincent MENDRET



Les Roses d'Automne

Historique

La première rencontre des seniors eu lieu le 30.1.1974. Mais l'association dite « club des Roses d'Automne » ne sera effectivement constituée qu'après 1983.

Le premier comité directeur sera formé par Mmes KIEFFER Henriette, WILLIG Léonie, FOLTZ Yvonne, FLORY Marie-Madeleine, M. et Mme LIEBENGUTH Eugène, M. et Mme ZEISSER Marcel. Mme KIEFFER Henriette assumera la présidence et animera l'association. En 2001, Mme MEYER Monique assurera la relève.

But de l'association

L'association s'est fixée comme but la rupture de la solitude et l'ouverture de chacun aux autres. Les moyens de communication se sont énormément développés, pourtant l'essentiel se fait à sens unique et nous devenons des spectateurs au lieu d'être acteurs de notre propre vie.

Il est toujours difficile de faire le premier pas pour s'engager dans une association et nous trouvons toutes les raisons plus ou moins justifiées qui nous poussent à l'immobilisme. Bien sûr, comme toute organisation humaine, rien n'est parfait.

« *Was will ech ge macha bi dana Alta* » (Qu'irais-je faire chez ces vieux) est une remarque qui prête à sourire, car souvent formulée par des personnes généralement encore plus âgées. Mais rassurez-vous, l'âge n'est pas une maladie contagieuse, il permet de donner du relief à une vie.

Dans cette association, chacun trouve ce qui l'intéresse, ce qu'il comprend, en fonction de ses goûts, sa culture, ses convictions. On apporte tout ce que l'on souhaite y trouver.



Les cartes : Des jeux passionnants où les dames sont reines....

Moyens mis à disposition

L'Espace André Schuffenecker se prête bien à ces rencontres de convivialité. Pour l'instant, l'essentiel est centré sur les jeux de société et en particulier sur les jeux de cartes qui permettent de faire travailler la mémoire et développer des stratégies. Rien n'est figé et de nouveaux axes peuvent être développés.

Il existe un petit atelier permettant l'initiation et la dédramatisation des nouvelles technologies qui tôt ou tard s'imposeront dans notre vie quotidienne.



Confrontation avec les nouvelles technologies... un univers à féminiser...

Si vous pensez avoir encore assez d'ouverture d'esprit pour relever le défi de se remettre en question et de développer des qualités d'adaptation aux autres, si vous pensez que la convivialité est nécessaire dans la période actuelle, vous pouvez rejoindre l'association en contactant la présidente.

CONTACT

Mme Monique MEYER - tél. : 03 89 82 53 48

ou

rendez-vous directement à l'espace Schuffenecker (local de l'ancienne CMDP) le lundi de 14h à 17h30.



La MARPA de la Doller

Labélisée par la Fédération Nationale des Marpa depuis novembre 2011



Un lieu de vie exceptionnel pour nos aînés...

Ouverte depuis juillet 2009, la MARPA DE LA DOLLER offre 24 possibilités de logements dans un environnement privilégié, un cadre unique, sécurisé et avec des prestations de qualité.

Lorsque la solitude, le fardeau d'une grande maison ou du quotidien commencent à peser, la MARPA DE LA DOLLER propose des solutions au travers d'une vie en collectivité qui respecte les choix et l'autonomie de chacun.



Les résidents y trouvent :

- un hébergement de qualité,
- une présence d'un personnel compétent et dévoué 24 heures sur 24, 365 jours par an,
- une nouvelle vie sociale au sein de la Marpa mais aussi lors de rencontres diverses et variées (autres Marpa, échanges intergénérationnels...),
- des repas variés, équilibrés, préparés sur place avec des produits locaux et possibilité d'organiser des repas en famille,
- des animations : jeux de cartes et de société, loto, chant, jardinage, sorties culturelles, marché hebdomadaire, activités manuelles, gymnastique douce, soirée barbecue, promenades accompagnées...

Depuis l'été 2011, un espace pétanque a été créé et a fonctionné durant la belle saison grâce à la participation de la Com-Com, de bénévoles qui ont organisé un loto afin d'équiper en matériel et des bénévoles passionnées qui se sont proposées pour encadrer... Un bel exemple de collaboration !

La MARPA DE LA DOLLER propose à nos aînés non-résidents de :

- prendre des repas (sur inscription),
- participer aux animations,
- passer quelques jours ou quelques semaines à la MARPA dans le cadre de l'accueil temporaire (vacances, aide aux aidants, retour d'hospitalisation, rapprochement familial...).

La MARPA DE LA DOLLER a des projets :

- mise en place d'un atelier informatique et internet grâce au parrainage de la Fondation Passions-Alsace,
- sorties à la journée dans la Vallée,
- covoiturage pour les aînés non-résidents,
- développement et diversification des ateliers d'animation.

L'ASSOCIATION DE LA MARPA DE LA DOLLER vous encourage à

- prendre contact pour visiter cette belle réalisation,
- vous inscrire sur la liste d'attente pour le jour où...

Il vous suffit de prendre contact avec la responsable de maison au 03 89 83 79 70

VIVRE A LA MARPA EN TOUTE SERENITE ...

Marie-Claude KUNTZMANN - Présidente





Quelques nouvelles du conseil de Fabrique...

2011 a été une année particulièrement intense pour le conseil de Fabrique.



Le Chemin de Croix qui avait été présenté à l'AMOS en fin d'année 2010, a trouvé sa place dans notre église et a été inauguré le vendredi 15 avril par notre vicaire épiscopal.

Cette œuvre magistrale, peinte par le directeur de notre chorale, Jean-François MATTAUER, a apporté à notre église

une renommée qui va bien au-delà de notre vallée. Par le réalisme que l'artiste a voulu mettre dans son œuvre, ce Chemin de Croix rappelle également de façon insistante la douleur que le Christ a endurée pour nous lors de son calvaire.

Un livret reprenant l'ensemble des tableaux a été édité. Pour ceux qui le souhaitent, il est possible de se le procurer pour la somme de 4 €, à l'église.



Après la réfection de la toiture de la chapelle, nous sommes passés à la deuxième phase de notre projet de rénovation de la chapelle Sainte-Anne. Début juillet, avec l'aide d'une équipe de bénévoles super motivés, le soutien de la commune et sous la direction de Jean-Luc GSCHWENDER, nous avons commencé la réfection du crépi.

Dans un premier temps, l'ancien crépi à base de chaux a été déposé dans une ambiance très sympathique. Puis, un nouveau crépi a été mis en place. C'est l'entreprise GSCHWENDER qui a réalisé les travaux avec l'aide de nos fringants bénévoles pour les finitions.

Au printemps, notre objectif sera de terminer le lissage du crépi extérieur et de le mettre en peinture. Ensuite, nous pourrons passer à la phase 3 de la rénovation : l'intérieur de la chapelle.

Ceux qui le souhaitent peuvent rejoindre l'équipe de bénévoles. Nous ne serons pas trop pour réaliser l'ensemble des travaux. Pour cela, vous pouvez me laisser un message au presbytère ou à la mairie.



Outre ces actions particulières, nous avons poursuivi nos missions d'entretien du patrimoine paroissial, au niveau du presbytère ou de l'église, entretien de l'orgue, du chauffage et réparation des boiseries de l'église (Bancs, marches, traitement contre le ver).

Mais si 2011 a été une année chargée, 2012 le sera également.

Avant Pâques, seront installés les nouveaux lustres dans la nef de notre église.

Avec le retour des beaux jours, reprise des travaux à la chapelle.

Réparation des vitraux de l'église.

L'embellissement du Chemin de Croix du Rollenberg et la réfection du chemin d'accès, sous la direction de la commune et avec son financement débiteront en 2012.

Nous voulons profiter de cette tribune, pour remercier toutes les personnes qui, par leur aide financière, par leur aide bénévole ou par leurs encouragements nous soutiennent tout au long de l'année et nous permettent de poursuivre notre mission.

*Damien ROLLINGER
Président du conseil de Fabrique*



Les Sapeurs-Pompiers de Sentheim

LE CORPS DES SAPEURS-POMPIERS

A l'heure d'écrire cet article, nous avons effectué sur Sentheim, 81 interventions dont 50% de secours à personne soit 31% d'interventions de plus qu'en 2010. Les interventions augmentent, mais pas le nombre de pompiers. Nous essayons de répondre à presque tous les appels, sauf pendant la journée, où beaucoup travaillent à l'extérieur du village et ne sont donc pas sur place. Il y a eu beaucoup de réformes ces dernières années. Pour 2012, elles toucheront les formations des sapeurs-pompiers. Les formations se feront sur le secteur et non plus sur Colmar ou un autre centre éloigné.

Si vous êtes intéressés par l'engagement dans le corps de sapeurs-pompiers volontaires, venez rejoindre notre équipe. Nous sommes à votre disposition pour vous renseigner au 03 89 39 02 01.

Marc ALTER, Adjudant-chef



L'AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des sapeurs-pompiers de Sentheim compte 20 membres. Elle permet de se retrouver en dehors des interventions et de réunir les sapeurs-pompiers vétérans, les actifs et leurs familles.

C'est par le biais de l'amicale que sont organisés la distribution des calendriers, le repas de la Sainte Barbe, des activités sportives et pédestres ainsi que l'achat de petits matériels utiles au corps.

Notre principale manifestation est, depuis 2006, la « Kasnackamarch » qui a lieu le 1^{er} dimanche du mois de mai. Cette année, la marche gourmande a réuni plus d'un millier de personnes venant de Sentheim, de la vallée et des alentours. L'amicale vous donne, d'ores et déjà, rendez-vous, le

dimanche 6 mai 2012 pour la prochaine édition. Et, n'étant pas peu fiers de rassembler près de 400 Sentheimois et Sentheimois, nous remercions tous ceux qui y ont participé ainsi que toutes les personnes qui ont contribué à son succès.





L'Association « Lire et faire lire »

Les bénévoles de l'Association « Lire et faire lire »

“Ouvrir un livre, c’est comme hisser la voile, le début du départ”.

Plusieurs fois par semaine, Jeanine, Marie et Paul se hâtent vers l'école maternelle ou l'école élémentaire pour y retrouver leur petit groupe d'enfants curieux de découvrir de nouvelles histoires, de nouvelles images.



Jeanine, Marie et Paul sont des bénévoles de l'Association « Lire et faire lire » qui, pour rien au monde, ne manqueraient leur rendez-vous hebdomadaire avec leurs petits amis

Les bénévoles de « Lire et faire lire » partagent avec les enfants leur plaisir de la lecture. Ils sont âgés d'au moins 50 ans car ce moment de lecture est également un moment d'échange et de solidarité entre générations.



Ils offrent une partie de leur temps libre aux enfants des écoles maternelles et élémentaires pour stimuler leur goût de la lecture, développer leur imaginaire et favoriser leur approche de la littérature.

Par ailleurs, c'est un formidable défi en ces temps où l'écran est roi. L'enfant, habitué au « zapping », apprend à fixer son attention et à rester concentré.

Quel que soit l'intérêt des enfants pour la lecture, qu'ils sachent déjà lire ou pas encore, ils participent à ces séances : tout le monde aime les histoires. Toutefois, les bénévoles de « Lire et faire lire » ne sont pas des enseignants, ils n'apprennent pas à lire aux enfants. Cette responsabilité appartient aux enseignants.

Une séance de « Lire et faire lire » est simplement un moment de plaisir partagé entre adultes et enfants. Un enfant qui aura goûté au plaisir des histoires aura envie de les lire tout seul. Et maîtriser la lecture est indispensable pour réussir sa scolarité.

Notre plus grand bonheur et notre récompense : rencontrer les enfants au Bibliobus, les bras chargés de livres.

Vous avez au moins 50 ans, du temps libre, vous aimez la lecture et les enfants. Quelques bénévoles de « Lire et faire lire » interviennent à l'école maternelle et à l'école élémentaire de Senthem. Rejoignez-les.

Renseignement auprès de Marie HINGRE, tél. 03 89 82 50 82.

Marie HINGRE



Association des Parents d'Elèves de Sentheim

Créée en 1986 par des parents de Sentheim, l'APES a pour rôle de représenter les intérêts des enfants et des parents auprès des écoles de Sentheim, voire du rectorat. L'objectif est de permettre aux enfants de bénéficier des meilleures conditions de scolarité. Mais l'APES propose aussi des animations pour petits et grands.

Les actions de l'association sont réalisées grâce au bénévolat et à l'engagement de différentes personnes.

Que font les membres de l'APES ?

L'action de l'APES s'étend tout au long de l'année scolaire :

- les parents délégués assistent aux conseils des écoles maternelles et élémentaires,
- accompagnement aux différentes sorties,
- participation financière à l'achat de revues, de livres, de matériel pédagogique,
- chocolats offerts aux élèves de l'école maternelle à Noël et à Pâques.

Les actions de l'APES

L'APES s'est mobilisée lors de la fermeture de la troisième classe de maternelle : envoi de courriers au rectorat, au député Jean-Luc Reitzer, mise en place d'une pétition, organisation d'une manifestation. Malheureusement, cela n'a pas suffi, la troisième classe a été fermée.

Les projets de l'APES

- Améliorer encore la sécurité aux abords de l'école.
- Poursuivre l'aide à l'achat de matériel scolaire et éducatif.
- Participer au financement de la classe de découverte organisée par les écoles au mois de juin prochain.



LES LOISIRS CREATIFS PROPOSES PAR L'APES

L'APES propose des activités de bricolage pour les enfants, mais aussi pour les adultes, à l'Espace Schuffenecker.

Pour les enfants

- Une séance de bricolage est organisée tous les mois, le samedi après-midi.
- Les séances sont encadrées par une professionnelle, Valérie Petit, assistée de Catherine Parrent, présidente de l'association.
- Tout le matériel nécessaire est fourni aux enfants qui utiliseront différentes matières pour réaliser des objets décoratifs : miroir, horloge, porte-savon,...

Le groupe peut accueillir une quinzaine d'enfants. Les dates des séances sont définies par trimestre, elles ont lieu le samedi après-midi à l'Espace Schuffenecker.

Pour les adultes :

- Scrapbooking : une séance par mois, le soir en semaine. Réalisation d'albums photos personnalisés, l'animation est assurée par Valérie Petit, tout le matériel est fourni.
- Séances de broderie : différents points sont utilisés, tous les 15 jours, le vendredi soir.

L'APES VOUS SOUHAITE UNE TRÈS BELLE ANNÉE 2012.



Caritas Alsace



Caritas Alsace

Réseau Secours Catholique

Les samedi et dimanche 22 et 23 octobre 2011 a eu lieu, pour la 11^e année consécutive, notre marche populaire de la Solidarité à la salle polyvalente de Masevaux.

Bénéficiant d'une météo clémente, 1369 marcheurs sont venus parcourir les chemins entretenus par le club vosgien de Masevaux. L'équipe Caritas a proposé 3 parcours : 5 km, 10 km et 20 km. Un nombre important de personnes de notre vallée y a participé. L'ambiance y est bonne, la convivialité, notre maître mot.



C'est la plus importante manifestation annuelle de Caritas Masevaux. Elle permet de rendre visible Caritas Réseau Secours Catholique et aspect non négligeable, de récolter des fonds pour venir en aide aux personnes en difficulté de la Vallée de la Doller et du Vallon du Soultzbach.

L'équipe Caritas de Masevaux compte 32 bénévoles issus de différentes communes de la Vallée. Pour que cette action soit une réussite et pour assurer son bon fonctionnement, elle reçoit l'aide d'une soixantaine de bénévoles ponctuels.



“ DONNE CE QUE TU AS REÇU ET TU RECEVRAS TOUJOURS PLUS...”

Prochaine édition, les samedi et dimanche 20 et 21 octobre 2012. Nous vous attendons nombreux.

Permanences :

- tous les jeudis de 9 h à 11 h pour l'Aide au Retour à l'Emploi
- tous les jeudis de 14 h 30 à 16 h pour les Accueils de personnes en difficulté
- tous les derniers mardis du mois de 14 h à 16 h pour l'Accueil Convivial.

EQUIPE LOCALE DE MASEVAUX

11, Place des Alliés
Cour du Chapitre
68290 Masevaux
Tél. : 03 89 38 04 90
Port. : 06 89 77 22 80



A Capella

Consécration pour la Chorale !

A l'occasion d'un déplacement et de rencontres culturelles en TOSCANE, la chorale a pu exprimer à trois occasions la quintessence de ses vocalises dans les églises de FLORENCE (Santa Maria Croce, et le Dôme) et à SIENNE (Santa Catarina). L'expression de ses tessitures gagnant les voûtes, accompagnant les touristes, pèlerins, passants, dans leurs découvertes, contemplations, mais aussi prières.

C'est ainsi aussi que les membres de la chorale ont souscrit, cette année encore, à un patient et précieux week-end de travail, mis totalement à profit pour préparer les concerts de MUHOUSE (St Joseph) destiné aux Restos du cœur, et SENTHEIM. Car, on allait l'oublier, le Chœur a aussi du cœur et a toujours mis son ouvrage à disposition de causes telles que : partage avec les Enfants de la Terre, Terre des Hommes France et Terre des Hommes Alsace, la Banque Alimentaire, la Ligue contre le Cancer, les œuvres du Père Kuenemann.



Elle s'est ainsi exprimée dans de nombreuses paroisses, de la Vallée, du Sundgau, de Mulhouse ou sa proximité, recueillant chaque fois l'unanimité, accompagnée par nos organistes amis (et de talent) Hubert BRAYE et Jean-Georges UHLRICH.

Bel accomplissement en fait pour le Chœur Ste Cécile qui perdure, pérennisant discrètement, simplement, mais avec persévérance, le chant choral, en notre paroisse et, somme toute, aussi l'art vocal et... théâtral (!) en notre village.



Ce n'est à vrai dire que le fruit d'un travail permanent, d'abnégation, d'efforts soutenus et de fidélité pour les choristes, dont le doyen, à 85 ans, ne manque aucune répétition ! Bon nombre ont plus de vingt, trente, voire quarante-cinq, soixante années de présence !

Voilà près de quarante années à présent, en alternance avec le SANTA SHOW (qui déjà se profile pour 2012 !) que l'ensemble Ste Cécile présente des concerts ! Que de chemins parcourus et de répertoires explorés, du grégorien aux chants contemporains, de mélodies classiques et posées aux messes rythmées, voire des compositions en propre (Claude HAFFNER, Jean-François MATTAUER) ou de poésies (Daniel HOFFMANN) et harmonisées (Jean-François MATTAUER).

Que dire aussi de notre directeur, Jean-François MATTAUER, se déplaçant deux, sinon trois fois par semaine, de MULHOUSE, pour assurer ces entraînements, offices et parfois aussi deuils, mariages et cérémonies officielles. Et le résultat est là : les séances du jeudi soir n'ont en effet rien de refrains repris en rengaine, mais relèvent d'un travail assidu, figolé, affiné pour retranscrire non seulement un relevé de notes mais également l'âme d'une partition.

La chorale aura ainsi témoigné d'adaptation et d'éclectisme. Après tout, le meilleur rempart contre l'usure et pour jeunesse garder !

Alors, si le CHOEUR vous en dit : répétitions hebdomadaire le JEUDI à 20h, à l'AMOS.

René HIRTH



La maison de la géologie



Le temps à l'échelle

La chronologie est certes l'essence de l'expression du géologue. Reconstituer ainsi l'histoire de la terre, la cerner par des repères, qu'il nous apparaît, il est vrai, parfois bien difficiles à imaginer tant la durée ne s'estime pas à des dizaines d'années, mais se compte en millions, dizaines, centaines de millions et de milliards d'années !!

Que dire alors, restituer cette épopée à l'échelle et aux dimensions... d'un Pont !!!!

Et c'est pourtant la gageure à laquelle s'est attelée l'association ! Initiée par le Président Daniel RUDLER, cette initiative peu à peu se concrétise grâce au travail de Madame Stéphanie COLLICIO, l'un de nos géologues. Depuis près de deux ans, en effet, Madame COLLICIO s'est attelée à cette tâche, en réécrivant, sur une vingtaine de panneaux, la genèse, les transformations, l'évolution de notre planète, et ce, grâce à des croquis, des textes condensés, une présentation lisible et intelligible somme toute dans une projection pédagogique.

Soutenue par la commune de SENTHEIM et par les collectivités partenaires, conseillée par une entreprise locale, cette opération devrait bientôt entrer dans la phase de réalisation.

Mais, à l'image des forces qui interfèrent, se conjuguent secrètement dans l'ébauche permanente de notre univers, ce n'est là qu'une partie du travail de nos géologues, Mme Stéphanie COLLICIO et M. François BERARD.

En effet, grâce à leurs compétences, notre association, notre structure a une notoriété qui dépasse largement le cadre régional. De la France entière, en effet, affluent les groupes scolaires, lycéens et, de surcroît, élèves de grandes écoles. Avec pour chaque classe, un programme approprié s'inscrivant dans le cursus des programmes, leur contenu, leur finalité, nos scientifiques se chargeant de les illustrer, fort à propos, sur des terrains aussi variés que le sentier géologique de SENTHEIM, et le sentier minier de BOURBACH, le massif du ROSSBERG, la Haute Vallée de la DOLLER, le THALHORN, le FLORIMONT, GUEBERSCHWIHR ou le FOSSE RHENAN et le KAISERSTUHL. C'est dire la somme de préparations qui s'effectue en amont, en terme de recherche, de rédaction, de présentation. Mais le résultat est là ! La « clientèle » se fidélise.

A cette heure, et ce grâce, là encore, à un travail de fourmi effectué par Daniel RUDLER par la confection d'un fichier de 1 500 établissements situés au nord d'une ligne BAYONNE-GRENOBLE, une prospection a déjà permis d'ébaucher un calendrier fourni pour 2012, et dont les réservations dépassent déjà celles de 2011, sans compter de nouvelles journées d'animation en perspective en partenariat avec le CHEMIN DE FER TOURISTIQUE. Des engagements qui supposent également une large part de travail administratif qui absorbe temps, énergie et savoir-faire de nos salariés, au point d'y consacrer parfois une part majeure.

Mais l'enthousiasme n'en est guère émoussé et encourage par ailleurs les membres du Conseil d'Administration à s'investir également, tant dans les tâches qui leur reviennent (trésorerie, secrétariat, réunions) mais aussi encadrement, organisation de sorties ou de découvertes (tunnels de la Transjurane, du Gothard avec le CLUB VOSGIEN, centrale de FESSENHEIM, sentier viticole de WESTHALTEN et des sols à OSENBACH, etc...) et bien évidemment, visites guidées et accompagnées sur les différents sites géologiques.



A noter, les intéressantes visites effectuées grâce au Parc des Ballons, en particulier avec la collaboration de M. Alain BOUGEL (qui, depuis GERARDMER, n'hésite jamais à participer aux réunions du Conseil d'Administration !) de deux structures, à savoir, TERRAE GENESIS et la Maison de la Nature de CHATEAU-LAMBERT avec son responsable M. Dominique TISSINIER.

Voilà une palette d'activités qui, à l'image d'une carte géologique, embrasse toutes les couleurs. Il est vrai que la confiance, l'appui et la présence de la Commune, de la Communauté de Communes, du Département, de la Région, voire de l'Etat, au travers des contrats aidés et le soutien indéfectible du Parc n'incitent pas au pessimisme. Bien au contraire, leur action galvanise la synergie des compétences, au même titre que la dynamique et l'interaction des éléments qui régissent notre Univers !

René HIRTH



Doller Country Band



Antoinette, Colette, Denise, Louise, Bernard, Edmond, Philippe, René et tous ceux qui les ont rejoints depuis septembre dernier vous assurent qu'il n'existe pas de mauvais danseurs, mais seulement des gens qui n'ont pas vraiment appris. Il y a un remède à cela, suivez-nous et découvrez pourquoi on a toujours dit que **la danse est l'expression de la joie de vivre** ! Tous en piste, et en avant la country, à vos stetsons et santiags.

La "country " est un rythme vif qui autorise une grande liberté de mouvements que vous dansiez en couple ou en solitaire, en ligne, en contraste ou en cercle. Cependant, il est indispensable de respecter certains pas de base qui vous permettront de marquer le temps de la danse.

Les cours d'initiation à la danse country sont dispensés salle de l'AMOS à Sentheim, le mardi, de 19h à 20h15 pour les débutants et de 20h30 à 22h pour les plus confirmés, sans clivage d'âge, c'est possible de 7 à 77 ans voire plus !

Réflexion faite : la « country music » vous connaissez?

Voici quelques informations pour vous aider à mieux comprendre ce courant musical et cette danse en évolution constante.

Au 18^e siècle, les immigrants anglais et irlandais débarquent en Amérique du Nord, s'installent dans le massif des Appalaches. Les violons emportés dans leurs bagages leur permettent de perpétuer leurs traditions musicales avec des paroles empruntées à la vie rude et misérable dans les Appalaches. Puis l'Amérique s'industrialise avec l'afflux des peuples noirs, le mélange des connaissances des noirs et des blancs provoque un choc culturel.

Les blancs introduisent la guitare, puis le banjo (dont la fabrication est moins onéreuse). Au début du 20^e siècle, une nouvelle vague d'immigration arrive de l'Europe avec ses traditions folkloriques; valse, polka... et mandolines, harmonicas, violons, banjo résonnent dans les théâtres ambulants qui sillonnent le territoire et apportent beaucoup de gaieté dans les contrées les plus reculées et voilà comment est née la musique commerciale "HILLBILLY".

La "country music" est très diversifiée et se compose de plusieurs genres qui évoluent sans cesse au fil du temps ! La old time music, les cowboys songs, western swings, honky tonk, blue grass, hiftbilly boogies, truck driving songs (pour les

camionneurs des années 50), la cajun music (de nos cousins en Louisiane), le Rockabilly (Elvis PRESLEY en 1954) et Johnny CASH et tous les autres font toujours claquer les santiags sur les planches. Le folk, le country rock sont des dérivés émanant de l'évolution du style country et connaissent aujourd'hui un engouement considérable.

Bref, retenons que la danse country est une expression corporelle et culturelle qui demeure avant tout un divertissement qui se singularise par le port de chapeaux, santiags, vêtements, accessoires divers et véhicule des idées et des émotions (la convivialité, le respect des règles, entre autres...). **C'est dans cet esprit que l'association « DOLLER COUNTRY BAND » s'est constituée** et est en mesure de vous proposer des démonstrations de danses avec ou sans initiation, aux seules fins d'égayer vos manifestations privées ou publiques.

Nous sommes heureux d'avoir pu vous communiquer un peu de notre enthousiasme au fil de ces quelques lignes et serions très honorés de vous accompagner quelques instants lors de vos réjouissances familiales, associatives, caritatives, patronales...

A BIENTÔT, SI VOUS LE SOUHAITEZ !! "HIHA !!!"





Club Vosgien de Masevaux

Appel au mécénat populaire

Faites un don pour le projet d'aménagement du Refuge des Neuweiher's.



HIER...



AUJOURD'HUI...



ET DEMAIN... GRÂCE À VOUS !



Lors de son Assemblée Générale du 14 mars 1926, le Club Vosgien de la Vallée de Masevaux décide la construction d'un refuge sur les bords du lac du Grand Neuweiher, à 830 m d'altitude, qui était une propriété de l'Abbaye de Masevaux au XVIII^e siècle. Le refuge est inauguré le 10 juillet 1927 et comporte une cave, une cuisine, un réfectoire et 2 chambres à l'étage. Le refuge connaît un grand succès et attire randonneurs, amoureux de la nature et nageurs de loisirs et de compétitions venant de toute l'Alsace et s'avère rapidement trop petit. Le refuge est agrandi par une salle au rez-de-chaussée, 5 chambres à l'étage et 4 chambres au 2^e étage ; le nouveau bâtiment est inauguré le 1^{er} mai 1932.

Depuis cette date, les bénévoles de l'association reconnue d'Utilité Publique et soutenue par les collectivités, l'entretiennent, l'améliorent, le rendent conforme aux normes. C'est ainsi que sont successivement réalisés le raccordement au réseau téléphonique, au réseau électrique, l'adduction d'eau, puis la construction d'une annexe pour le rangement, des sanitaires, la réfection de la cuisine, du balcon extérieur et plus récemment l'assainissement et la détection incendie.

Aujourd'hui, il faut consolider le refuge (charpente, toit, murs à assécher), le sécuriser, l'adapter, l'améliorer et le rendre conforme aux exigences des nouvelles normes et continuer à satisfaire les randonneurs et les touristes.

Ainsi, le comité du Club Vosgien Masevaux a décidé d'intégrer le réseau de gîtes du Pays Thur-Doller et de réaliser un programme de restauration de nombreux éléments. Le coût global du projet est estimé actuellement à 810 000 € TTC.

La Communauté de Communes de la Vallée de la Doller et du Soultzbach apporte son soutien. Une partie du projet sera financée à un taux intéressant par des aides publiques pilotées par le Réseau de Gîtes. Cependant, il reste un solde important, à hauteur de plusieurs centaines de milliers d'euros à la charge de l'Association du CVM malgré tout le travail qui sera effectué bénévolement.

C'est pour cela que nous faisons appel à votre concours.

Les travaux d'amélioration, de mise aux normes, d'adaptation aux besoins qualitatifs et quantitatifs nouveaux prévus sont :

- la réfection du toit et l'amélioration de l'isolation
- la mise en place de nouveaux WC publics, Hommes et Femmes,
- la consolidation et la mise à niveau du 1^{er} et du 2^e étage avec mise en place de douches et WC,



Club Vosgien de Masevaux

- la construction d'une extension accueillant une chambre pour 2 personnes à mobilité réduite (PMR) avec douche et WC, une salle hors sac, une salle de séchage, un espace détente et les WC Publics PMR Hommes et Femmes,
- la construction de WC PMR, Hommes et Femmes, pour l'Auberge,
- la mise aux normes de sécurité et PMR.

Nous connaissons votre attachement au patrimoine naturel, au patrimoine bâti par nos prédécesseurs, à l'écrin que constitue le site des Neuweiher's, à la randonnée douce et surtout au refuge des Neuweiher's.

Nous sommes tous très fortement concernés par cette opération qui va permettre à tous, habitants, touristes, randonneurs, entreprises, associations et amis de la nature, de s'impliquer dans ce projet de sauvegarde et de restauration du refuge et du site, tout en bénéficiant à titre individuel d'avantages fiscaux.

Avec votre soutien, la réalisation de ce projet de pérennisation, d'adaptation et de maintien dans le domaine public du refuge sera concrétisée.

En fonction de vos possibilités, quelle que soit votre contribution, sachez que votre participation sera précieuse et particulièrement appréciée.

Le patrimoine historique qui nous a été confié par nos prédécesseurs mérite d'être protégé et valorisé pour être transmis dans les meilleures conditions aux générations futures.

C'est un devoir pour chacun d'entre nous !

INFOS PRATIQUES SUR LES DISPOSITIONS FISCALES

Les dons ouvrent droit aux dispositions fiscales qui concernent les organismes reconnus d'utilité publique, ce qui est le cas du Club Vosgien Masevaux.

- Vous êtes un particulier, votre don est déductible de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable. *Exemple : si vous versez 200 €, votre dépense réelle est de 68 €.*
- Vous êtes une personne soumise à l'ISF, vous bénéficiez d'une réduction d'impôt de 75 % du don, dans la limite de 50 000 €.
- Vous représentez une entreprise, votre société bénéficie d'un crédit d'impôt de 60 %, dans la limite de 5% de son chiffre d'affaires. *Exemple : si vous versez 2000 €, votre dépense réelle est de 800 €.*

DON POUR LE CLUB VOSGIEN



Je fais un don de : euros au Club Vosgien Masevaux

Soit par chèque à libeller à l'ordre de : "Club Vosgien de Masevaux - Refuge des Neuweiher's"

Soit par virement sur le compte CCM DOLLER - 10 278 - 03 530 - 000 129 841 02 - clé 61

Prénom : NOM :

Adresse : N° Rue :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Votre adresse E-Mail:

Date :

Signature :

Coupon à envoyer à Club Vosgien Masevaux :

Antoine EHRET - 1a rue du Panorama - 68290 MASEVAUX

ou

Marie HINGRE - 3a rue de Mortzwiller - 68290 SENTHEIM

Je désire recevoir un reçu fiscal à joindre à ma déclaration de revenus : OUI NON



Année internationale des forêts 2011

Un beau logo pour l'Année Internationale des Forêts 2011

L'Organisation des Nations Unies (ONU) a souhaité mettre l'accent sur la responsabilité des hommes à travers le monde envers les forêts. Le logo transporte le message de l'importance de la forêt. Voici ce que représentent ses symboles en partant d'en bas vers la gauche.

Le tronc comme « base »

Le tronc fait fonction d'ossature dans le logo et montre ainsi que les arbres, élément principal de nos forêts, sont la base de leurs multiples fonctions.

L'homme au centre

De nombreuses interactions existent entre les hommes et la forêt. La forêt est utilisée par l'homme qui se doit de la conserver.

Le lézard

Les forêts, de par le monde, abritent la plupart des espèces animales et végétales terrestres. Le lézard représente, sur ce logo, la biodiversité des forêts.

Le canard

Il représente la domestication de nos espèces animales fermières. Beaucoup de ces espèces descendent d'autres espèces sauvages vivant en forêt à l'origine, comme par exemple les bovins, les poules, les cochons, les abeilles.

La feuille

La feuille représente les forêts des régions tempérées. Elles recouvrent près de 700 millions d'hectares dans le monde. La mise en œuvre d'une gestion forestière régulée a pu endiguer la déforestation.

Le flacon de pharmacie

Ce flacon représente les effets curatifs de la forêt. D'innombrables plantes médicinales poussent dans les forêts du globe. Les écorces et les feuilles contiennent des huiles essentielles et des substances anti-inflammatoires. La connaissance de ces vertus curatives est ancrée dans toutes les cultures primitives de la terre.

Le cerf

Le cerf représente les animaux sauvages et la chasse. Le gibier constitue encore une part importante de l'alimentation dans de nombreux pays en voie de développement. En Alsace, la chasse est l'instrument nécessaire de gestion des populations animales et de protection des forêts, ainsi qu'une activité de loisir au revenu non négligeable pour les communes.



La pomme

Beaucoup d'espèces de fruits et de noix viennent de la forêt. Aujourd'hui encore, les fruits forestiers sont une source importante de nourriture et de revenu pour certaines populations. En Alsace, les fruits forestiers en provenance de diverses régions du monde améliorent la qualité de vie (café, cacao, bananes, olives ...)

Le nuage

Les forêts sont importantes pour le climat. Elles rafraîchissent en été, protègent du vent et du gel et atténuent les extrêmes climatiques. La forêt nettoie l'air des poussières et de la pollution. Elles jouent aussi un rôle considérable dans le cycle global du carbone.

L'eau (représentée en dessous du nuage)

Les sols forestiers filtrent et nettoient l'eau. La nappe phréatique peut ainsi être alimentée d'une eau d'infiltration propre et précieuse. La forêt protège le sol de l'érosion et diminue les risques de crue.

La maison

La forêt offre depuis longtemps tous les matériaux nécessaires à la construction d'habitations. Le bois issu d'une gestion forestière raisonnée est un matériau durable et polyvalent. Le bois est aussi une source d'énergie non négligeable.

Le rameau de résineux

Il représente les forêts des régions froides de l'hémisphère nord et les zones d'altitude. Ce complexe forestier, le plus grand du monde, recouvre 1,4 milliard d'hectares.

La forêt rassemble hommes et femmes de toutes cultures et tous âges pour la récréation, le travail, la formation, le plaisir et le sport. Merci la forêt !



Merci la forêt !

2011 : Année Internationale des Forêts

L'assemblée générale des Nations Unies a défini 2011 comme l'année internationale des forêts.

Couvrant 31 % de la surface totale, les forêts font partie intégrante du développement mondial durable. Les activités économiques relatives aux forêts ont une incidence sur l'existence de 1,6 milliard de personnes au plan mondial. Les forêts apportent des bienfaits socioculturels. Elles jouent un rôle primordial en tant qu'écosystèmes en matière d'atténuation des répercussions des changements climatiques et de protection de la biodiversité.

La France connaît, depuis plus de deux siècles, une amélioration et une augmentation de ses forêts. Leur surface est passée de moins de 8 millions d'hectares à plus de 15 aujourd'hui, soit le tiers du territoire national ! Aujourd'hui, cette surface s'est stabilisée et fait l'objet d'une gestion durable.

La forêt : source de biodiversité

La forêt française abrite plus de 130 essences d'arbres. En Alsace, les principales essences sont le hêtre, le sapin pectiné, les chênes, l'épicéa, le pin sylvestre. Dans la vallée de la Doller, le roi de nos forêts est le sapin pectiné (abies alba en latin) appelé Schwartztanne en alsacien et Weisstanne par nos voisins allemands.

La forêt présente une grande diversité biologique et végétale. C'est un écosystème naturel complexe. Elle abrite une multitude d'organismes vivants évoluant dans des milieux très diversifiés.



La forêt : source de vie et de partage

La forêt protège les sols et améliore la qualité de l'eau, enjeu très important dans notre vallée. Elle contribue à la régularisation du régime des crues et à la stabilité des sols. Lieu privilégié de détente et de loisirs, nos forêts offrent d'incomparables possibilités de randonnées et de découvertes.

La forêt : source de production et de chaleur

Chaque année, 37 millions de m³ de bois sont commercialisés. Ils sont utilisés comme bois d'œuvre (construction, ameublement, emballage ...), comme bois d'industrie (panneaux, papiers et cartons ...), et comme bois d'énergie (bûches, plaquettes, granulés). Aujourd'hui, la forêt française est seulement exploitée à 60% de sa production biologique annuelle.

La forêt : source d'emplois

425 000 emplois (plus que le secteur automobile !) sont générés par l'ensemble de la filière forêt-bois, à travers une infinie variété de métiers et de compétences. Ils témoignent de l'importance socio-économique d'une filière aux riches perspectives de développement et d'innovation.

La forêt : source de bois pour la créativité et le bien-être

Ecologique, esthétique et performant, le bois contribue à aménager les villes et villages du futur. Matériau en plein essor, il offre toutes les possibilités pour construire, rénover, surélever ou s'agrandir. Chaleur, confort, modularité ..., le bois possède de très nombreuses et précieuses qualités qui améliorent notre confort et notre cadre de vie.

La forêt : source d'avenir et de développement durable

Le bois récolté dans nos forêts constitue le matériau durable par excellence. Lorsqu'un arbre grandit, il libère de l'oxygène et stocke du dioxyde de carbone. 1 m³ de bois, c'est une tonne de CO₂ en moins dans l'atmosphère. Le bois est aussi un matériau économe, de plus en plus utilisé dans la construction car il est léger et isolant. Arrivés en fin de vie, les produits bois sont encore valorisables sous forme d'énergie renouvelable. L'éco-certification des bois est aujourd'hui une garantie de protection des forêts. Gérer durablement nos forêts, c'est tout mettre en œuvre pour la préserver et la transmettre aux générations futures.

Pour rendre hommage à notre exceptionnel patrimoine forestier, nous lui disons :

« MERCI LA FORÊT »

*Association Forestière de la vallée de la Doller
11 rue Heimbach - 68290 WEGSCHEID*

Etat civil

arrêté au 22 décembre 2011



→ NAISSANCES CONNUES

4 Janvier 2011

Mélissa BISCHOFF
de Thomas BISCHOFF et Emeline PARMENTIER
36a Grand'rue

10 Avril 2011

Kenza, Cloé FOLTZ-BOYER
de Cédric FOLTZ et Mélissa BOYER
15 Grand'rue

3 Juin 2011

Lou, Marie, Camille WINTERHOLER
de Gilles WINTERHOLER et Sophie MEYER
5 rue du Moulin

23 Juin 2011

Yann BOHN
de Mathieu BOHN et Stéphanie BOESCH
4 allée des Ecureuils

25 Août 2011

Chloé, Françoise, Sylvia BISCHOFF
de Steve BISCHOFF et Anne-Sophie RINGUET
11E rue des Vignes

25 Août 2011

Mayaëlle, Danièle PHELIPOT
de Jérôme PHELIPOT et Valérie BECKERT
71 Grand'rue

3 Octobre 2011

Eva, Charlotte PERROD
de Nicolas PERROD
et Aurélie LAMBOLEZ
11 rue des Vignes

16 Octobre 2011

Léo MOUILLET
de Lionel MOUILLET
et Putheari SUN
11a rue des Vignes

7 Novembre 2011

Norah, Nathalie, Stéphane ROY
de Matthieu ROY et Mélanie LIMPENS
5 rue du Moulin

15 Novembre 2011

Liandro SILVA DA COSTA
de Francisco SILVA DA COSTA ALFONSO
et Micaela DOS REIS FARIA
29B Grand'rue

30 Novembre 2011

Tristan PEPLINSKI
de Hervé PEPLINSKI et Marie-Noëlle TOFFOLETTI
8 rue de Soppe-le-Haut



→ MARIAGES

2 avril 2011

Sandra Noëlle SCHELTERLE
et Bernard Philippe CLAUSS
Installés à Sentheim – 6 rue des Vignes

1^{er} juillet 2011

Chloé Marie Marthe KACZMAR
et Eric SESTER
Installés à Sentheim – 21 Grand'rue

11 novembre 2011

Kathy Anne-Marie EMBERGER
et Percy Alexander HUMBERT
Installés à Wentzwiller
Les Terrasses Verdoyantes – rue de la Carrière

30 décembre 2011

Vanessa GSTALDER
et Stéphane Marcel PAYA
Installés à Cabestany (66) – 6 avenue de Bretagne





→ NOS PEINES

13 janvier 2011

Georgette Joséphine Suzanne BILLIG,
Veuve FINCK (3 avril 1930)
66 Grand'rue

14 janvier 2011

Fernand Augustin BONNOTTE (26 Octobre 1930)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

14 janvier 2011

Louis Ariste REVEL (5 juin 1950)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

1^{er} mars 2011

Emilie SCHWALD, Veuve SUTTER
(1^{er} décembre 1920)
14 rue Saint Jean de Dieu

25 mars 2011

Marie Thérèse MULLER (12 octobre 1915)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

25 mars 2011

Ildo Renzo BUBISUTTI (25 septembre 1939)
3 rue de Soppe-le-Haut

2 avril 2011

Marthe Thérèse RINGELE,
Veuve BRISVALTER (20 janvier 1923)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

17 mai 2011

Marie Madeleine BAUM, Veuve GLASSER
(19 octobre 1926)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

24 mai 2011

Francis PASCA (8 juin 1964)
18 rue des Vignes

6 juin 2011

Henriette Fernande WOLENGER,
Veuve ZUMSTEIN (14 février 1930)
52 Grand'rue

20 juin 2011

Léontine BITTIGHOFFER,
Veuve FISCHER (15 mars 1925)
1 rue des Daims

25 juin 2011

Isabelle JARILLO, Veuve GONZALEZ (14 juin 1924)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

5 juillet 2011

Philippe SPADARO (11 juillet 1956)
11 rue des Primevères

15 juillet 2011

Paul Antoine EHRET (19 mai 1928)
30 Grand'rue

16 juillet 2011

Joséphine PAGACZ, Veuve WALASZEK
(21 août 1917)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

21 juillet 2011

Alain Guy Edmond EHRET (5 novembre 1939)
11 rue Centrale

1^{er} août 2011

Renée Louise MENETRE, Veuve PAQUIER
(10 mars 1933)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

13 août 2011

Jean Pierre SCHMUCK (25 décembre 1929)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

22 août 2011

Bruno MORGANTI (12 août 1938)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

15 septembre 2011

Madeleine Elise DICKELMANN,
Epouse LACABANE (5 mars 1942)
75 Grand'rue

26 septembre 2011

Cécile Madeleine GREDER, Veuve HIRTH
(5 novembre 1925)
3 rue de la Doller

27 septembre 2011

Irène Alice ZISLIN, Epouse RELLE (21 juin 1936)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

10 octobre 2011

Elisabeth KUDER, Veuve STENTZ (23 mars 1936)
10 rue des Artisans

17 octobre 2011

Madeleine Marie GROSS (10 juin 1938)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence

27 octobre 2011

Paulette LAUSECKER, Veuve CLAD
(16 décembre 1936)
1 rue des Daims

2 décembre 2011

Jean Joseph MERCK (16 avril 1931)
1 Grand'rue – Maison de Convalescence



Infos pratiques



Pour toute demande de :	S'adresser à :	Pièces à fournir :
Extrait d'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	Enveloppe timbrée indication de la date de naissance
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Enveloppe timbrée indication de la date de mariage
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou Mairie du lieu de domicile	Enveloppe timbrée indication de la date de décès
Autorisation de sortie du territoire français pour mineurs de nationalité française	Mairie ou commissariat de police	Carte d'identité du mineur plus livret de famille
Passeport	Mairie de Masevaux, Thann, Cernay ou autres (voir liste en Mairie)	La liste des pièces nécessaires est disponible en mairie
Carte d'identité	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> • 2 photos d'identité récentes et identiques à réaliser chez un photographe professionnel • Justificatif de domicile (-3 mois) • Extrait acte de naissance • Carte périmée (si renouvellement) <p>En cas de vol : déclaration à se procurer à la gendarmerie</p> <p>En cas de perte : déclaration à faire en mairie.</p> <p>Dans les deux cas, un timbre fiscal de 25,00 € est exigé.</p>

IMPORTANT : Les demandes par téléphone des documents cités dans le cadre ci-dessus ne peuvent être prises en compte qu'à titre tout à fait exceptionnel et pour des raisons d'impossibilité de se déplacer.

HEURES D'OUVERTURE DU SECRETARIAT

- Lundi : 9h à 11h et 17h à 19h
- Mardi, Mercredi, Vendredi et samedi : 9h à 11h
- Jeudi : 9h à 11h et 15h à 17h

Téléphone : 03 89 82 52 03
Télécopie : 03 89 82 82 13

Courriel : mairie.senthheim@tv-com.net
Site internet : www.senthheim.fr

PERMANENCES

M. Bernard HIRTH – Maire

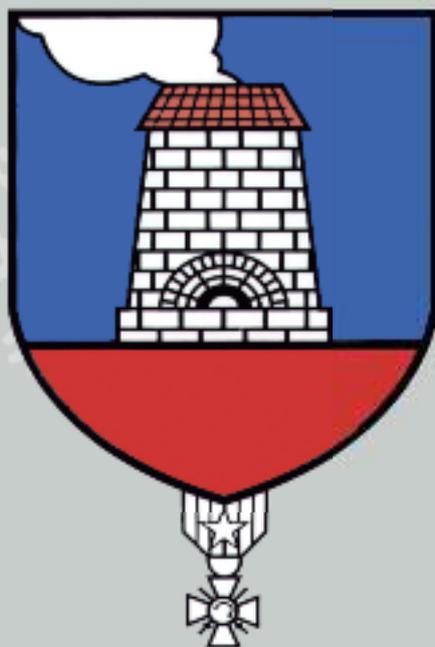
Et

M. Roland MESSERLIN *Maire Adjoint*
M. Marc PERRIN *Maire Adjoint*
M. Serge JAEG *Maire Adjoint*
Mme Françoise NAEGELEN *Maire Adjointe*



Sont disponibles sur rendez-vous.
Présents en mairie le matin.

*Le Maire,
les Adjointes,
les Conseillers Municipaux
et le Personnel Communal*



*vous présentent
leurs Meilleurs Vœux
pour l'année 2012*